



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 6 octobre 2022

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 29 septembre 2022, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h20.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Gérard FAIVRE, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER.

Etaient absents : Mme Tiphonie CALAIS, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, Mme Annie PONÇOT (décédée), M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : M. CART-GRANDJEAN/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; D. DUMONT/S. KURT ; M. COLLETTE/G. FAIVRE ; E. GIRAUD/N. PERROT.

Budget principal – DM 5 – Admission en non-valeur

La Trésorerie a transmis courant septembre 2022 un état des titres émis au budget principal, non suivis de paiement et pour lesquels les poursuites engagées par la Trésorerie ont été infructueuses ou inférieures au seuil de poursuite.

En conséquence, il est proposé de se prononcer favorablement sur l'admission en non-valeur des créances suivantes :

Compte	Exercice	Débiteur	Montants présentés	Objet
6541	2012	EDF division	24,09 €	Doublon sur avoir consommation électrique (déduit 2 fois)
	2016	Ducroux Jérôme	115,00 €	Location salle de musique
	2016	Marcand née Renaud Léa	77,90 €	Livres non restitués
	2018	Thore Lucas	12,63 €	Livres non restitués
	2019	Joul	9,83 €	Taxe locale sur consommation finale d'électricité
	2019	SIPLEC	15,36 €	Taxe locale sur consommation finale d'électricité
Total			254,81 €	
6542	2018	Auto primo Val Auto	1 764,00 €	Loyers impayés bâtiment Relais avril à juillet 2018
			588,00 €	
Total			2 352,00 €	

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve l'ouverture de crédits correspondants au compte 6541 pour un montant de 254,81 €
- Approuve l'ouverture de crédits correspondants au compte 6542 pour un montant de 2 352,00 €

Ces sommes seront prises sur l'excédent budgétaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LE HIR

Affiché à la Mairie de Valdahon le :
11/10/2022

